



**PROCES-VERBAL DE LA
RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU COMITÉ PLÉNIER**

le jeudi 18 juin 2026
18 h 30

PRÉSENTS	M. Georges R. Savoie M. Philippe Allain Mad. Albertine Savoie M. Denis Doiron M. Michael Comeau M. Mathieu Robichaud
AUTRES	M. Denis Poirier M. Yvon Godin Mad. Jessica Robichaud MacKnight

1. Ouverture de la séance

M. le maire procède à l'ouverture de la réunion à 18h40.

2. Relevé des présences

M. le maire s'assure que le quorum soit atteint. Tous les conseillers(ère) sont présents.



3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par M. Mathieu Robichaud

Appuyé par Mad. Albertine Savoie

Que l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du comité plénier du 18 mai 2026 soit adopté avec l'ajout des deux items suivants:

- Soumissions thermopompe pour la cantine du parc.
- Soumissions d'un système de cartes d'accès et caméras pour l'édifice municipal.

ADOPTÉ

4. Déclaration de conflit d'intérêt.

Aucun conflit

5. Lecture et adoption des procès-verbaux.

5.1 Suivi des procès-verbaux antérieurs

Cette demande d'aide financière et/ou commandite avait été présenté à la réunion extraordinaire du comité plénier et à la réunion ordinaire du conseil du 23 mars 2026 et avait référé au comité des finances pour recommandation.

Étant donné qu'il n'y a pas eu de réunion du comité des finance entre temps, le comité plénier recommande au conseil, de transmettre à l'administration de la municipalité, la responsabilité d'offrir des épinglettes et des plumes à la coordinatrice local des jeux olympiques spéciaux de Neguac, Mme Sylvia Harding.



6. Mandat et membres des comités permanents du conseil

Le maire propose de faire un changement suivant à l'article 19.5 afin d'avoir un autre conseiller supplémentaire par comité.

Il est suggéré que l'administration fasse les démarches afin de modifier l'arrêté procédural afin de changer les réunions du conseil au 1^{er} et 3^e jeudi du mois et de modifier l'article 19.5 afin d'avoir un autre conseiller supplémentaire par comité permanent.

De plus, les membres du conseil doivent contacter le maire d'ici lundi le 22 juin 2026 afin de prioriser les comités qu'ils aimeraient siéger dessus.

7. Correspondances, d'avril, de mai et de juin 2026.

M. le maire porte à l'attention des conseillers(ère) les lettres de félicitations d'élection municipale 2026, reçues.

Le comité plénier recommande au conseil d'apporter la demande de panneaux de signalisation pour l'événement Nashville/Lagacéville à la municipalité d'Alnwick et voir avec eux les options et décisions.

La demande de la société culturelle de Neguac, pour la salle multifonctionnelle n'est plus nécessaire, étant donné l'annulation de l'événement prévu.

La demande de commandite de la société culturelle de Neguac pour la comédie musicale D'où viens-tu Marie-Rose? est transmise à la réunion du conseil du 18 juin 2026.

Offre de vente de terrain du 237 rue Fairisle, est transmise à la réunion en Huit Clos du 18 juin 2026.

7.1 Correspondance du MEGL - Services des CSR

M. le maire informe le comité du mémo venant du sous-ministre de l'Environnement et Gouvernements locaux. Les services actuels des commissions régionales de services, sont maintenus pour 2027. Une liste des points d'intérêts de la municipalité de Neguac s'avère pertinent et aurait avantage d'être partagée avec les représentants de la commission des services régionaux de la péninsule acadienne. Les sous-comités pourraient y jouer un rôle éminent.



8. Politique de remboursement des frais de voyages

Suite aux discussions, le comité recommande au conseil une augmentation du per diem de \$ 50 et de s'assurer qu'il soit indexé aux taux d'augmentation annuel et, de coïncider les taux de déplacement à ceux de la CSRPA ou de la province du N.-B.

Réviser notre arrêté :

<i>Type</i>	<i>Maintenant</i>	<i>Changement</i>
<u>Per diem</u> :	\$ 100/demi-journée	\$ 150 / demi-journée (4 heures)
<u>Km</u> :	\$0,50 / km	\$0,58 / km
Repas :	Pas de changement nécessaire	

8.1 Représentation du conseil - Tournoi de golf

Le comité recommande au conseil, la participation à 2 tournois de golf par année, soit un à Tabusintac (Petits déjeuners) et un autre au terrain de Pokemouche (CBDC).

9. Entente de collaboration sous-régionale

Une entente de collaboration est prévue à la fin août 2026 pour les communautés d'Alnwick, d'Esgenoopetitj et de Neguac. Les discussions de la lettre d'intention ont porté sur plusieurs priorités communes, notamment : les services de santé, les services d'urgence, les fermetures d'écoles, le développement économique, le développement touristique, les services de transport et les sources d'eau d'urgence.

10. Soumissions thermopompe - cantine parc Richelieu

Le comité recommande au conseil la soumission de JCRR Service au montant de 3 938\$ plus taxes. Model Gree Clivia 18.



11. Système de cartes d'accès et caméras pour l'édifice municipal

Le comité recommande au conseil la soumission de SecurAlerte Inc. pour l'installation d'un système de cartes d'accès et caméras pour l'édifice municipal.

12. Ajournement

L'ordre du jour étant épuisé, M. Philippe Allain, propose l'ajournement à 19h35.

M. Yvon Godin, Greffier adjoint par
intérim

M. Georges R. Savoie, maire